

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 06 Février 2018

L'an deux mille dix-huit, le Mardi 06 Février à 18H30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

**Date de la convocation :**

30 Janvier 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	12	12

**Présents :** Mme CORDEVANT, M. BEAUDON, M. BODA, M. BUREAU, M. CHENU, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX et M. RAVERDY.

**Absents excusés :**

Rapport annuel d'activités de la Société « Kéolis »	Rapport
	N°3

Le marché public « Assistance technique à l'autorité organisatrice – mise en place et gestion d'une centrale de mobilité » signé le 12 Octobre 2009 entre la Société « Kéolis SA » et le SITUS fait obligation à la dite société de fournir annuellement un rapport d'activités faisant ressortir les principaux résultats techniques du SITUS (article 3.6 du CCTP).

Le rapport 2017 a fait l'objet d'une présentation en séance et accompagne cette délibération.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir prendre acte de ce dit rapport.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

**DELIBERATION**

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- prend acte du rapport d'activités 2017 de la Société « Kéolis » concernant le SITUS.

**Et ont signé au registre les membres présents**

**Affiché, le 09 février 2018  
Pour extrait conforme,**

**REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
09 FEV. 2018**

